

Monsieur le maire,
Monsieur le commissaire-enquêteur,

Je me permets de interpeler à propos du "PROJET D'IMPLANTATION PORTE PAR LA SOCIETE URBA 466 D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL D'UNE SURFACE DE 36,76 HA AU LIEUDIT AERODROME, COMMUNE DE LE BLANC" qui va avoir des conséquences non négligeables sur l'activité parachutiste sur l'aérodrome.

Je suis pratiquant de l'activité depuis plus de quinze ans et principalement sur la plateforme de saut située sur votre commune. J'ai été responsable de l'organisation de nombreux séjours vacances sportives pour des jeunes que j'ai amené découvrir l'activité sur votre commune.

Je suis conscient des enjeux écologiques et économiques qui vous poussent à conduire le projet mais j'espère que les quelques arguments que je pourrais vous apporter pourront permettre de faire évoluer la situation et permettre de sauvegarder l'activité parachutisme.

Dans un premier temps, je suis convaincu que je n'aurais jamais connu votre commune sans l'EFP Le BLANC. Sans le parachutisme, je n'aurais jamais séjourné sur votre commune. A chacun de mes séjours, je consomme en ville dans vos commerces et surtout dans les restaurants de la commune. Régulièrement, j'amène des amis ou de la famille qui à leur tour découvrent et consomment autour de l'aérodrome. Pendant, dix ans, en qualité d'animateur sportif, j'ai amené une cinquantaine de lycéens de région parisienne par an sur le centre. Ils y ont pris des habitudes et ils revenaient en famille et entre amis sur votre commune. Tout ceci n'est certes qu'une infime part de la fréquentation touristique de votre magnifique région mais je suis convaincu l'EFP Le BLANC est un centre d'intérêt non négligeable.

Le territoire français compte un bon nombre de centre de parachutisme et un bon nombre plus proches de la région parisienne. Si mon choix s'est porté sur l'EFP Le BLANC pour mettre en œuvre mes stages de découverte pour les jeunes, c'est essentiellement car ce centre est un des plus sécurisants de France. En effet, l'étendu de la zone de saut et l'absence d'éléments dangereux aux alentours permettent de découvrir l'activité en limitant les risques. L'implantation de la centrale sur l'aérodrome va faire perdre cette particularité à l'EFP et le centre perdra de l'attractivité par rapport aux autres pour les responsables de stages jeunes.

Au cours de mes nombreuses années passées sur la zone, il me serait impossible de dénombrer le nombre d'erreurs de débutants (et même parfois de confirmés) que la surface sécurisante de poser a permis de rattraper. C'est un nombre d'accidents ou d'incidents considérables qui ont été évités. Je pourrais vous énumérer un nombre de situations qui se seraient immanquablement plus mal terminées avec une zone plus réduite ou avec des obstacles.

L'implantation de cette centrale serait un coup de grâce pour l'activité parachutisme. Ce serait un élément d'attractivité en moins pour votre commune.

Merci de prendre en considération les éléments techniques des dirigeants de l'association afin de permettre la cohabitation du projet et des activités parachutismes, en éloignant suffisamment le parc qui représente un danger réel pour notre pratique.

Cordialement,

Fabrice MARTIN